

LOT 11 : Risques accidentels

Catégorie du lot (cf. article 1.2 du CCTP) : ☒ Cat A ☐ Cat B

Ce lot comporte 2 modules de formation.

Intitulé de la formation	Module A. Les risques accidentels et l'étude de danger (EDD) (Niveau 1)
Cursus	Cursus inspecteur des installations classées - Formation approfondie
Public cible	Inspecteurs de l'environnement ICPE
Nombre de sessions envisagé par an	6 sessions par an
Durée	4,5 jours
Nombre d'inscrits	Minimum : 12 (sauf accord explicite maître d'ouvrage) Maximum : 16
Objectif(s)	- Appréhender la politique de maîtrise des risques industriels en France, le cadre réglementaire et le vocabulaire associé. - Connaître les composants d'une étude de danger - Appréhender les phénomènes dangereux courants - Instruire une étude de danger à partir des guides en vigueur - Conduire une inspection à partir d'une étude de danger - Connaître les dispositions liées à la maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels
Pré-requis	Aucun. Pour une meilleure appropriation de la formation, il est conseillé d'avoir déjà instruit/co-instruit (en tutorat par exemple) une étude de danger

Programme - Intervenants envisagés	<u>Jour 1 (demi-journée) : Introduction - La prévention des risques accidentels</u> Formateur interne (MTE/DGPR/BRIEC) - Piliers de la prévention des risques accidentels - Vocabulaire - Présentation des principaux textes réglementaires <u>Jour 1 (demi-journée) et jour 2 : Contenu d'une EDD</u> Formateur externe (expert technique) - Démarche globale de l'EDD - Détail des différentes parties d'une EDD <u>Jour 3 : Phénoménologie et maîtrise de l'urbanisation</u> Formateur externe (expert technique) - Introduction des phénomènes accidentels les plus courants Formateur interne (MTE/DGPR/BRIEC) - Présentation des différents outils de maîtrise de l'urbanisation autour des ICPE <u>Jour 4 : Instruction d'une EDD</u> Formateur interne (MTE/DGPR/BRIEC ou DREAL) - Introduction des guides, méthodes et outils à disposition des inspecteurs pour l'instruction d'une EDD - Instruction guidée et commentée d'une EDD <u>Jour 5 (demi-journée) : Inspection à partir d'une EDD</u> Formateur interne (MTE/DGPR/BRIEC ou DREAL) - Points à contrôler en inspection à la suite de l'instruction d'une EDD - Illustrations et exercices Le contenu et l'ordonnancement du programme pourra être adapté en fonction du retour des participants aux sessions précédentes.
Formation susceptible d'être réalisée à distance	OUI La formation en présentiel est à privilégier.
Types d'intervenants envisagés	EXTERNES / INTERNES
Lieux de la formation	Pour la formation en présentiel : Paris intra-muros ou La Défense (92)
SUPPORT DE FORMATION	Support existant pour la formation en présentiel. A adapter pour formation à distance

Intitulé de la formation	Module B. Les risques accidentels et l'étude de danger (Niveau 2)
Cursus	Formation spécialisée
Public cible	- Inspecteurs de l'environnement chargés de l'instruction d'études de danger et de l'inspection d'établissements SEVESO
Nombre de sessions envisagé par an	4 sessions par an
Durée	5 jours
Nombre d'inscrits	Minimum : 12 (sauf accord explicite maître d'ouvrage) Maximum : 16
Objectif(s)	- Approfondissement de la connaissance des phénomènes dangereux - Connaissance et évaluation des Mesures de Maîtrise des Risques - Le SGS et son inspection - Les plans de sécurité (POI, PPI) - La notice de réexamen
Pré-requis	Avoir suivi la formation "Les risques accidentels et l'étude de danger niveau 1"
Programme - Intervenants envisagés	<u>Jour 1 (demi-journée) : Rappel de la méthodologie de l'étude de danger</u> Formateur externe (expert technique) <u>Jour 1 (demi-journée) et jour 2 (demi-journée) : les phénomènes dangereux</u> Formateur externe (expert technique) - Description des phénomènes (causes, effets, cinétique, etc.) - Description des mécanismes de survenue - Présentation des principales barrières de sécurité vis-à-vis de ces phénomènes <u>Jour 2 (demi-journée) et jour 3 : Mesures de Maîtrise des Risques (MMR)</u> Formateur externe (expert technique) - Les différents types de MMR - Définitions et critères de performance - Présentation d'une méthode d'évaluation - Application de la démarche à des cas concrets <u>Jour 4 : SGS et plans de secours</u> Formateur externe (expert technique)

	- Le rôle du SGS dans le maintien des performances des MMR - Plans de secours : vision d'une partie-prenante d'un autre corps de métiers (SDIS par exemple) sur les plans de secours POI et PPI <u>Jour 5 : La notice de réexamen</u> Formateur interne (MTE /DGPR/BRIEC ou DREAL) - Contenu et attendus d'une notice de réexamen - Exercice : examen d'une notice Le contenu et l'ordonnancement du programme pourra être adapté en fonction du retour des participants aux sessions précédentes.
Formation susceptible d'être réalisée à distance	OUI La formation en présentiel est à privilégier.
Types d'intervenants envisagés	EXTERNES / INTERNES
Lieux de la formation	Pour la formation en présentiel : Paris intra-muros ou La Défense (92)
SUPPORT DE FORMATION	Support existant pour la formation en présentiel. A adapter pour la formation à distance.